

---

Cérémonie de signature de convention de partenariat FETP (formation en épidémiologie de terrain)

Discours du Secrétaire général de la COI, S.E. Prof. Vêlayoudom Marimoutou

9 décembre 2020

---

Excellence Monsieur le ministre de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire de la République de Maurice,

Excellence Monsieur le ministre de la Santé et du Bien-être de la République de Maurice,

Monsieur le directeur de l'Agence française de développement,

Madame la directrice du Mauritius Institute of Health (MIH),

Mesdames et Messieurs les représentants des ministères mauriciens de l'Agro-industrie et de la Santé,

Monsieur l'Officier permanent de liaison,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur de recevoir aujourd'hui au siège de la Commission de l'océan Indien deux ministres du gouvernement de la République de Maurice et les responsables d'institutions nationales pour la signature d'une Convention de partenariat en matière de santé publique. Votre présence ce matin témoigne de l'importance que vous accordez à l'action partenariale de la COI et de l'Agence française de développement pour la santé en Indianocéanie.

Pour le professionnel de l'éducation que je suis, la Convention de partenariat qui nous réunit ce matin revêt une importance particulière parce qu'il est question de santé et, c'est le maître-mot de notre rencontre, il est question de formation.

Depuis 2011, la COI et l'AFD ont mis en place un programme de formation en épidémiologie de terrain qui a permis de former au total 21 professionnels de nos Etats membres. Ces formations avancées d'une durée de deux ans ont permis aux stagiaires d'opérer un saut qualitatif contribuant au renforcement des capacités des administrations de nos Etats et aussi, du réseau SEGA – One Health, notre sentinelle régionale en santé publique.

Il y a un motif de satisfaction légitime d'avoir participé à une monter en gamme de plusieurs cadres des administrations de santé de nos Etats membres. Mais il est encore plus légitime de ne pas s'en satisfaire car les défis sont nombreux, émergents, constants comme nous le rappelle l'actualité de cette année dominée de bout en bout par la pandémie de Covid-19 qui, je le précise, ne doit pas nous faire oublier les autres risques sanitaires qui prévalent.

C'est donc conscient de la pertinence et de l'utilité concrète de cette formation en épidémiologie de terrain que les représentants de nos Etats membres et les membres du

réseau SEGA – One Health ont acté la mise en place d'un nouveau programme de formation de courte durée. Cette formation FETP Frontline, d'une durée de 3 mois, est un format répandu et reconnu à travers le monde et permet, in fine, de répondre tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif au besoin des Etats membres en épidémiologistes, notamment au niveau des structures périphériques.

La Convention de partenariat que je suis heureux de signer aujourd'hui avec vous, Messieurs les ministres et Madame la directrice, vise donc à formaliser la mise en place de cette formation au profit de la République de Maurice. Cette formation bénéficiera à une première cohorte de 30 apprenants de Maurice permettant ainsi aux institutions de santé publique du pays de disposer d'un bassin d'expertise élargi pour la surveillance épidémiologique et la riposte aux épidémies selon l'approche « One Health » prônée par l'Organisation mondiale de la Santé qui est au cœur de notre réseau SEGA.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous savons tous combien la pandémie de Covid-19 a mis à rude épreuve les systèmes de santé du monde entier. Dans ce contexte tendu, la COI et l'Agence française de développement ont su répondre présents aux côtés des Etats membres. C'est une preuve de la vivacité de notre esprit de solidarité qui a trouvé une traduction concrète et opérationnelle dans la mise en œuvre d'un plan de riposte au bénéfice de nos Etats membres.

Les formations en épidémiologies de terrain constituent dans ce contexte une réponse additionnelle pour gérer le risque pandémique en complément des autres risques sanitaires persistants ou émergents tant en santé humaine qu'en santé animale.

Vous me permettez ici de remercier chaleureusement notre partenaire, l'Agence française de développement, qui soutient depuis plus d'une décennie notre coopération régionale en santé, un axe qui pourtant ne figurait pas dans les missions premières de la COI. J'y vois le signe d'une adaptabilité de notre partenariat et surtout une volonté d'accompagner la région dans des domaines essentiels du développement.

Je tiens aussi à souligner la relation de confiance qui s'est instaurée avec les autorités et institutions mauriciennes en charge de la santé humaine et de la santé animale permettant ainsi d'inaugurer un nouveau cycle de formation professionnelle en épidémiologie. J'en profite pour féliciter nos collègues de l'Unité de veille sanitaire de la COI pour leur accompagnement et leur professionnalisme.

Croyez-bien, Messieurs les ministres, Madame la directrice, que je porterai une attention particulière à la mise en œuvre effective de ces formations. C'est dans mon ADN : éducateur un jour, éducateur toujours !

Je vous remercie de votre attention.